

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 25.09.2017	Heure 12h00	Numéro 17.341	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Jean-Luc Pieren		
Titre : Lignes pour le trafic ferroviaire à longue distance, spécifiquement : Berne – La Chaux-de-Fonds		
Contenu : Au lendemain des votations de ce week-end, certains raccourcis hasardeux ont été pris quant au lien qu'il y aurait entre l'acceptation de la circonscription unique et le RER Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds. Dès lors, par souci de clarté et d'honnêteté politique, en regard notamment de la maîtrise des finances cantonales, volonté du peuple neuchâtelois exprimée ce week-end par le refus du crédit demandé pour la construction du Nouvel hôtel judiciaire (NHOJ), nous demandons qu'une clarification soit faite quant à la suppression de la ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds prévue dans le concept actuel de Mobilité 2030, sachant que cette ligne est convoitée par la compagnie BLS et qu'il est prévu qu'elle passe au statut de ligne longue distance.		
Réponse écrite demandée : ☐ Oui ☒ Non		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Jean-Luc Pieren		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :